

**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2013<sup>1</sup></del> <del>PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4</del>	Oleye : aménagement du cœur de village, phase 1 : partie nord du Geer	1.431.794,62 €	02/2020

**Etat du patrimoine :**

<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Si le patrimoine est loué<sup>2</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
<b>Recettes et charges</b>			
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>2</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices <sup>3</sup> = recettes moins charges		Montant annuel	
<b>Réaffectation des bénéfices</b>			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Il s'agit d'un espace public, 3 places réaménagées, amélioration des traversées et du stationnement, révision de l'éclairage et accès écoles et église.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Amélioration du cadre de vie

<sup>3</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>4</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>5</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>6</sup>
<p align="center">2007</p> - Actualisation de la CLDR en 2013 - Actualisation de la CLDR en 2019 (suite aux élections)	Décembre 2007 - Nouvelle approbation en septembre 2013 - Nouvelle approbation en juin (Conseil) et octobre (Administration régionale)	3 juin 2019	- CLDR du 26 février 2022 - Conseil du 21 mars 2022
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>7</sup>	13/03/2023	Nombre de présents	8 présents
	06/06/2023		7 présents et 4 excusé
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
	En 2023, la CLDR s'est réunie une première fois en mars pour échanger et approuver le rapport annuel 2022. Il a également été question du démarrage d'une nouvelle Opération de Développement Rural. Une seconde rencontre s'est déroulée en juin et concernait la présentation de l'esquisse de l'aménagement du cœur de village de Bettincourt qui fait l'objet d'un addendum (FP 1 .10).		
<b>Propositions de projets à entreprendre</b>			
Numéro fiche-projet			
Intitulé du projet			
Priorité du projet			
<b>Calendrier d'exécution</b>			

<sup>5</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>6</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>7</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

